

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune

DÉCLARATION PRÉALABLE DP 33535 20 X0126 <u>Déposée le</u> : 28/12/2020 <u>Avis de dépôt affiché le</u> : 05/01/2021	DEMANDEUR : Monsieur RUDMANN CLAUDE 17 CHEMIN DE BELLE ETOILE 33370 TRESSES
<u>Adresse du terrain</u> : 17, CHEMIN DE BELLE ETOILE <u>Commune</u> : TRESSES <u>Parcelle(s)</u> : AP1	
<u>Destination</u> : Pose de panneaux photovoltaïques d'une surface de 14.4 m ²	

Le Maire de la commune de Tresses certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée le 28/12/2020, par Monsieur CLAUDE RUDMANN, enregistrée sous le numéro DP 33535 20 X0126, pour le projet ci-dessus référencé, depuis le 28/12/2020.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Établi à Tresses le 11/01/2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,
Christophe VIANDON

